

Réforme de l'assurance-chômage: un avant-goût de la thérapie de choc d'un éventuel second quinquennat de Macron

C'est sans doute la réforme la plus abjecte du premier quinquennat de Macron, car elle frappe de plein fouet les travailleurs/ses les plus vulnérables. Elle devrait susciter une énorme mobilisation qui malheureusement n'est pour l'instant pas au rendez-vous, mais un espoir de convergence se précise pour le 23 avril.



L'apathie des directions syndicales, le contexte sanitaire, et aussi une certaine indifférence des salarié·e·s les mieux protégé·e·s explique qu'aucun obstacle sérieux n'est mis au travers de la route de Macron. Il est important de revenir sur le contenu de cette réforme, de comprendre ce qu'elle annonce, et de réfléchir à nos moyens de nous y opposer.

Trois dispositifs vont s'appliquer à partir du 1er juillet :

- augmentation de la durée de cotisation pour ouvrir des droits, de 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 mois travaillés sur 28 mois précédemment ;
- dégressivité de l'allocation pour les moins de 57 ans gagnant plus de 4 500 € bruts ;
- et surtout un nouveau mode de calcul du Salaire Journalier de Référence (SJR) : le calcul sera basé sur le salaire mensuel moyen (c'est-à-dire en divisant le salaire par tous les jours du mois, travaillés ou non, et ce pendant 24 mois) alors qu'aujourd'hui, seuls les jours travaillés sont pris en compte. Les travailleurs/ses qui auront été en congé maladie ou maternité seront par exemple lourdement pénalisé·e·s

Selon l'étude d'impact de l'UNEDIC du 24 mars, ce sont 1 500 000 chômeurs/ses qui subiraient une baisse des allocations. Parmi elles et eux, 365 000 privé·e·s d'emploi seraient aussi privé·e·s du quart de leur allocation. Pour l'ensemble des chômeurs/ses indemnisé·e·s, la baisse moyenne serait de 17% par rapport à la situation actuelle.

Cette réforme est justifiée au nom de l'incitation au travail, comme si le chômage de masse était de la responsabilité des chômeurs/ses... Mais elle se fait aussi au nom de la situation économique (mauvaise). Autrement dit, le gouvernement assume que l'indemnisation des chômeurs/ses soit une variable d'ajustement de la situation économique. À l'inverse, c'est le niveau des cotisations qui devraient s'ajuster pour garantir aux privé·e·s d'emploi un certain revenu de remplacement. Mais pour Macron, le risque doit être portée par les travailleurs/ses (en l'occurrence les chômeurs/ses), et non par les patrons qui doivent être sécurisés dans leurs profits. D'ailleurs, la

« contrepartie » annoncée à la baisse des allocations, le dispositif de bonus-malus pour les employeurs (pénalisant les patrons ayant le plus recours au travail précaire) est purement et simplement reportée à septembre 2022 ! Macron aura alors tout loisir, s'il est réélu, d'enterrer définitivement cette contrepartie. Pire, le gouvernement s'apprête à prolonger, au delà du 30 juin les mesures "temporaires" prises en 2020 pour "assouplir" le marché du travail : règles dérogatoires pour les CDD et l'interim (sur le nombre maximal de renouvellement de contrats), facilités sur le prêt de main d'œuvre entre deux sociétés, etc. Et le nombre de jours de congés imposés par l'employeur passerait de 6 à 8 !

Affronter les directions syndicales ! Se réappropriier nos syndicats ! Et construire la journée de mobilisation du 23 avril

Depuis plusieurs semaines, un mouvement d'occupation des théâtres s'enracine et se structure. Il faut dire que les travailleurs/ses de la culture sont particulièrement frappé·e·s par la crise, avec la fermeture des lieux culturels. Ils et elles sont également frappé·e·s de plein fouet par la réforme du chômage. Le mouvement se construit de façon exemplaire avec des *Agoras* régulières. Tous les lieux occupés (on pourra lire ici l'excellent appel des occupant·e·s de l'Odéon : [https://tendanceclaire.org/contenu/autre/tract%20odéon\(4\).pdf](https://tendanceclaire.org/contenu/autre/tract%20odéon(4).pdf)), ainsi que la CGT Spectacle et SUD Culture Solidaires, appellent à une journée de mobilisation et de grève le 23 avril contre la réforme de l'assurance chômage.

C'est une date importante qui doit permettre un élargissement de la mobilisation. Dans ce sens, les confédérations syndicales ont une responsabilité importante. Pourtant, elles ne font rien pour œuvrer à l'élargissement. Elles se contentent de recours juridiques, espérant que la justice bourgeoise déjugera Macron et défendra les droits des travailleurs/ses. C'est pathétique et révoltant. Partout, nous devons intervenir dans nos syndicats pour construire cette date de mobilisation et mettre la pression sur les états majors syndicaux afin qu'ils rompent le dialogue social avec le gouvernement et propose un véritable plan de mobilisation. Cela devrait commencer par un appel interprofessionnel à la grève le 23 avril.

Un second quinquennat serait un massacre pour les travailleurs/ses

En pleine crise sanitaire et économique, Macron s'attaque à celles et ceux qui ont le moins et mobilise l'argent public pour préserver les revenus et le patrimoine des plus riches. Cela en dit long sur le cynisme du personnage. Une fois la crise sanitaire derrière nous, Macron a d'ores et déjà annoncé la couleur : les dépenses sociales seront coupées sévèrement afin de réduire le déficit public et stabiliser le niveau de la dette. Le gouvernement a en effet repris à son compte les préconisations de la commission sur l'avenir des finances publiques qui est très claire sur ce point.

Macron et son gouvernement cherchent à constituer un bloc susceptible de le porter au second tour de la présidentielle et à imposer une thérapie de choc au pays. Pour ce faire, LREM ne suffit pas. Des négociations sont engagées avec Sarkozy afin de constituer une alliance LREM/LR qui pourrait prendre forme avant l'élection présidentielle avec la nomination de Baroin comme premier ministre. C'est ce qu'a révélé le Canard enchaîné. Cela répond à une logique politique parfaitement compréhensible : LR et LREM ont le même programme économique. Il serait donc absurde de se diviser et de risquer d'être absent du second tour de la présidentielle. Par ailleurs, le patronat le plus conscient poussera certainement à la formation d'un tel bloc bourgeois élargi, qui sera dévoué corps et âme à la satisfaction de ses intérêts, prêt à démanteler le socle de la protection sociale en France.

S'opposer et proposer une alternative communiste

Dans l'urgence, il est essentiel de mettre en échec cette réforme de l'assurance chômage. Ce ne sont pas aux travailleurs/ses les plus pauvres de payer la crise. Bien au contraire, un impôt exceptionnel sur les plus grosses fortunes devrait immédiatement être mis en place pour financer les aides d'urgence à destination de toutes celles et tous ceux qui sombrent dans la pauvreté absolue. Même cette revendication élémentaire n'est pas portée par les bureaucraties syndicales. De façon pathétique, Martinez s'associe avec Duflot pour réclamer une taxe sur les plus riches (<https://tendanceclaire.org/breve.php?id=38254>)... pour rembourser la dette Covid ! Autrement dit, on nous propose de taxer les plus riches pour financer une dette publique détenue (via les banques) par les plus riches !

Au-delà de ces mesures d'urgence pour faire face à la pauvreté absolue, il faut penser une sortie du capitalisme, qui permette à chacun·e d'échapper à la peur du lendemain. Il faut garantir à chacun·e une sécurité économique minimale et une participation effective à la vie sociale, au travail et dans la cité. Dans le domaine de la culture par exemple, la revendication d'un droit politique au salaire à vie monte en puissance (<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/08/CATIN/62102>), ce qui permettrait aux travailleurs/ses de la culture d'affranchir leurs activités du capital et des subventions d'État.

Pour garantir à chacun·e un salaire à vie permettant la satisfaction des besoins fondamentaux, il faut sortir du mode de production capitaliste et repenser de nouveaux rapports de production permettant le contrôle effectif des travailleurs/ses sur les moyens de production. C'est le rôle des militant·e·s communistes révolutionnaires que d'incarner, de populariser, de mettre en débat un tel projet de rupture, condition indispensable à la mobilisation effective de notre classe.

Tendance CLAIRE, le 18 avril 2021